

COMMUNE DE WEITBRUCH

PROCES-VERBAL De la séance du conseil municipal du 26 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 avril à 20h00 le conseil municipal de la commune de WEITBRUCH, légalement convoqué le 20 avril 2018 s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du maire Fernand HELMER

Nombre de membres en exercice :	23
--	-----------

Nombre de membres présents :	21
-------------------------------------	-----------

Monsieur le Maire, Fernand HELMER

Mesdames et Messieurs les Adjoints au Maire : Damien HENRION, Brigitte STEINMETZ, Jean-Claude KREBS, Jean-Claude GOTTRI

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :

Jean-Marie KALLENBACH, François DISS, Germain WOLFF, Brigitte RIEHL, Angèle GELDREICH, Bruno DEBUS, Véronique KOST, Jean-Marc PFRIMMER, Jean-Marc SUSS, Christa METZ, Sandrine LUX, Audrey GASSET, Esther MERINO, Eddy FAULLIMMEL, Valérie BECKER, Laure BIENFAIT

Absents excusés avec pouvoir	2
-------------------------------------	----------

Mme Micheline BLANCK donne pouvoir à Jean-Claude KREBS

M. Albert JUNG donne pouvoir à M. Fernand HELMER

Absent excusé	0
----------------------	----------

Quorum : calcul du quorum : $22 : 2 + 1 = 12$.

Avec 21 membres présents, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, directrice générale des services

Le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et entame l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications du maire et compte-rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal
3. Intercommunalité - point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn (CCBZ) et autres instances
4. Jurys d'assises 2019 – établissement de la liste préparatoire
5. Finances – fête de la musique 2018
6. Nouvelles installations sportives – Etude de faisabilité - choix d'un scénario
7. Travaux – hall de la Gallia – mises aux normes de l'éclairage intérieur du terrain de jeu, des vestiaires arbitres, de l'infirmerie et d'un WC handicapé
8. Travaux – parking Alsatia – réhabilitation d'un parking perméable en parking imperméable sécurisé
9. Travaux – presbytère catholique - mise aux normes du tableau électrique
10. Travaux – raccordement au réseau de gaz naturel de cinq bâtiments communaux
11. Voirie communale – rétrocession pour les trottoirs des époux HUBER Gérard – (complément)
12. Fonction publique – création de postes dans le cadre de l'avancement de grade
13. Informations et questions diverses

1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2018 a été transmis le 27 mars 2018 et n'a fait l'objet d'aucune observation écrite.

Aucune observation orale n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

2. Communications du maire et compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal

2/1. Communications du maire

Le maire résume les réunions et actions depuis la dernière séance auxquelles lui-même ou/et un adjoint au maire ont participé :

❖ **Réunion de la municipalité**

- 10, 17 et le 24 avril

❖ **Réunion des commissions communales**

- Commission urbanisme : 10 avril
- Comité de pilotage Nouvelle maison de l'enfance : 10 avril
- Commission Travaux : 20 avril

❖ **Ecoles**

- Conseil de l'école élémentaire : 3 avril
- Cross annuel : 20 avril

❖ **Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)**

- Réunion mensuelle : 10 avril

❖ **Divers**

- 24 mars : passation de commandement chez les SPV de Niederschaeffolsheim
- 26 mars : réunion annuelle avec les locataires de la chasse
- 27 mars : réunion des maires et des gendarmes
- 30 mars : cérémonie de citoyenneté (remise des cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans)
- 19 avril : réunion avec le député Vincent THIEBAUT
- 21 avril : visite des vestiaires du football club à Niederschaeffolsheim

3. Intercommunalité - point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) et autres instances

Le maire communique les dates de réunions des diverses instances :

❖ **Communauté de Communes de la Basse-Zorn**

- Conseil communautaire : 26 mars
- Réunion du bureau : 16 et 23 avril
- Commission Jeunesse : 25 avril
- Divers : 19 avril : réunion avec un bureau d'étude /déchèteries

Le Maire rappelle que les procès-verbaux sont transmis régulièrement par mail à tous les conseillers municipaux.

Concernant les travaux de la rue Strieth, le maire précise que le SDEA a terminé avec l'eau potable et que les travaux de voirie ont commencé le 25 avril et se termineront fin mai.

Damien HENRION informe que la CCBZ a lancé la consultation pour un bureau d'études concernant l'aménagement de la rue des Rossignols.

4. Jurys d'assises 2019 – établissement de la liste préparatoire

Le maire expose,

Conformément à l'article 261 du code de procédure pénale, le maire doit procéder publiquement au tirage au sort, à partir de la liste électorale, d'un nombre de nom triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral soit : $3 \times 2 = 6$.

Le maire propose que les trois conseillers les plus âgés et les trois plus jeunes indiquent un numéro pour le tirage au sort sur la liste électorale.

Le conseil municipal approuve et procède au tirage au sort.

Résultats : ont été tirées au sort les personnes suivantes :

1. BUCHS – SCHLEWER Brigitte
2. HERINGER Pascal
3. KACHELHOFFER – KLEIN Cathy
4. MIECIELICA – MATHERN Valérie
5. SCHNEIDER – WERLE Elisabeth
6. ZAREBA – SCHNEIDER Myriam

5. Finances – fête de la musique 2018

Le maire propose d'organiser la fête de la musique le vendredi 22 juin 2018, de demander l'intervention de la chorale de Monsieur CHRISTOPHE et de lui verser un montant de 100 €.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'organiser la fête de la musique le vendredi 22 juin avec la participation de la chorale de M. CHRISTOPHE et de lui verser un montant de 100 €.

6. Nouvelles installations sportives – Etude de faisabilité - choix d'un scénario

Le maire expose,

Une étude de faisabilité a été initiée suite à la demande des associations de football et de basketball pour remplacer des installations vétustes et non adaptées.

Le 3 avril 2018, MP CONSEIL a présenté l'étude de faisabilité.

Le conseil municipal est appelé à valider l'étude et à choisir un scénario.

Sur proposition du maire le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le scénario 5 et de réunir la commission réunie pour discuter du planning de mise en œuvre.

Avant d'aborder le point suivant, François DISS, secrétaire de l'ASC la Gallia quitte la salle

7. Travaux – hall de la Gallia – mises aux normes de l'éclairage intérieur du terrain de jeu, des vestiaires arbitres, de l'infirmerie et d'un WC handicapé

Le maire expose :

Vu la résiliation du bail avec l'association de la Gallia,

Vu l'étude de faisabilité pour les nouvelles installations sportives,

Vu la capacité de financement de la commune,

Vu les besoins exprimés par l'association, et notamment la mise en conformité des locaux pour pouvoir jouer en National 3 à la rentrée prochaine,

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité

- D'émettre un accord de principe pour réaliser les travaux de mise en conformité des locaux nécessaire pour que l'équipe 1 puisse continuer à jouer en National 3,
- De valider les travaux d'éclairage intérieur du terrain de jeu pour un montant de 17.821 € HT,
- De charger le maire de solliciter des devis pour la création des vestiaires arbitres, de l'infirmerie, et du WC handicapé et pour la rénovation des sanitaires pour la prochaine réunion du conseil municipal.

Après le vote, François DISS revient dans la salle.

8. Travaux – parking Alsatia – réhabilitation d’un parking perméable en parking imperméable sécurisé

Le maire donne la parole à Damien HENRION adjoint au maire en charge des travaux qui présente un projet d’aménagement du parking pour un montant estimé à 132.000 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal décide à l’unanimité

- de réaliser les travaux d’aménagement du parking selon le plan d’aménagement soumis pour un montant estimé à 132.000 € TTC,
- de charger le maire de solliciter la subvention de l’Agence de l’Eau Rhin Meuse au titre de la prévention aux risques de pollutions accidentelles ou par temps de pluie,
- d’autoriser le maire à signer toutes les pièces correspondantes,
- de préciser que la dépense est inscrite au BP 2018.

9. Travaux – presbytère catholique - mise aux normes du tableau électrique

Le maire expose :

Le tableau électrique du presbytère catholique n’est plus aux normes, les travaux sont estimés à 1.282,50 € HT.

Après délibération, le conseil municipal décide à l’unanimité de réaliser les travaux de mise aux normes du tableau électrique pour un montant de 1.282,50 € HT.

10. Travaux – raccordement au réseau de gaz naturel de cinq bâtiments communaux

Le maire expose :

La commune a demandé le raccordement au réseau de gaz pour l’ancienne maison de l’enfance (2 logements 1.100 € HT), la nouvelle maison de l’enfance (900 € HT), l’école maternelle (900 € HT), le presbytère catholique (900 € HT) et l’église catholique (1.200 € HT) pour un montant total de 5.000 € HT soit 6.000 € TTC.

Angèle GELDREICH pose la question du devenir de l’ancienne maison de l’enfance, qui d’après elle devrait être détruite pour aérer la place.

En conclusion du débat qui s’en est suivi, le devenir du bâtiment sera décidé quand la nouvelle maison de l’enfance sera terminée et, par 20 voix pour et trois contre (Fernand HELMER, Damien HENRION, Albert JUNG), de ne pas demander le raccordement du gaz pour ce bâtiment.

Après délibération, le conseil municipal décide

- De demander le raccordement au réseau de gaz naturel de la nouvelle maison de l’enfance, de l’école maternelle, du presbytère catholique et de l’église catholique pour un montant total de 3.900 € HT
- D’autoriser le maire à signer les contrats.

11. Voirie communale – rétrocession pour les trottoirs des époux HUBER Gérard – (complément)

En complément de la délibération du conseil municipal du 1er mars dernier, le conseil municipal décide à l'unanimité

- de préciser que les frais de géomètre sont majorés de 150 € TTC pour des travaux complémentaires concernant la création de deux nouvelles parcelles,
- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces correspondantes.

12. Fonction publique – création de postes dans le cadre de l'avancement de grade

Le maire expose :

Trois agents qui remplissent les conditions d'ancienneté peuvent bénéficier d'un avancement de grade, aussi propose-t-il la création de trois postes :

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe pour remplacer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
- deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour remplacer deux postes d'adjoint technique territorial

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer à compter du 1^{er} mai 2018 :

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
- deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

13. Informations et questions diverses

Questions

Esther MERINO demande qui est à l'initiative de la limitation de vitesse à 70 km/h entre Weitbruch et Gries

Le maire précise que c'est le maire de Gries et lui-même, après concertation.

Dates à retenir :

DIVERS	Séances du Conseil Municipal en 2018
28 avril : visite des installations sportives à ADAMSWILLER, départ à 9h00 8 mai : cérémonie commémorative au monument aux morts à 10h 15 mai : PLU / réunion des PPA 3 à 9h30 en mairie 15 mai : commissions réunies à 19h30 / ADEUS / projet de territoire 22 mai : commissions réunies à 19h30 / Planning de mise en œuvre des nouvelles installations sportives	Les jeudis : 14 juin 5 juillet (en option) 13 septembre 25 octobre Le vendredi : 14 décembre

Le maire clôt la séance à 22H20.

Lu et approuvé,



Le Maire,
Fernand HELMER